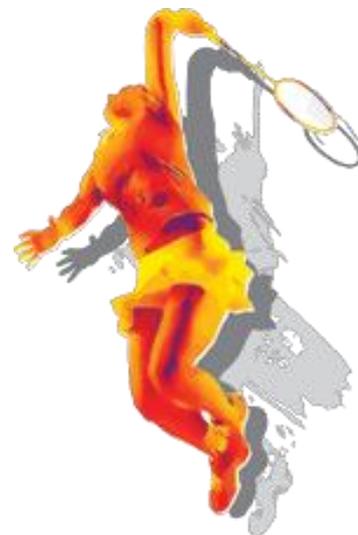




Bugey-vous ! 2022

Tournoi des Fous Du Volant
Ambarrois

Les 26 et 27 février
2022



RÈGLEMENT PARTICULIER

PRÉAMBULE

- Art. 1.1** Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Le juge-arbitre principal du tournoi sera Isidro TABOADA du club de Saint Claude (39).
- Art. 1.2** Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le numéro : **En cours**
- Art. 1.3** Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et s'engage à respecter le code de conduite des joueurs.
- Art. 1.4** Le nombre d'inscrits est limité à 210 afin de respecter le Règlement Général des Compétitions. Toute participation au tournoi, implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier, partiellement ou totalement, tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- Art. 1.5** Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.
- Art. 1.6** Compte-tenu de la situation sanitaire, le tournoi sera soumis aux directives de la fédération et du gouvernement sur le Pass sanitaire définis au moment du déroulement du tournoi.

LES TABLEAUX

- Art. 2.1** Le tournoi est ouvert aux joueurs Seniors, aux vétérans ainsi qu'aux cadets et aux juniors, licenciés à la FFBaD, et de série N2, N3, R, D, P, NC.
- Art. 2.2** Le tournoi se déroulera en simple et en mixte le samedi puis en double le dimanche.
- Art. 2.3** Le samedi il ne sera pas possible de s'inscrire en simple et en mixte à la fois ou inversement pour éviter le blocage de l'échéancier et ainsi homogénéiser ce dernier un maximum.
- Art. 2.4** Les matches se dérouleront en poules avec 2 sortants par poule. Le comité d'Organisation se réserve le droit d'effectuer toute modification nécessaire au bon déroulement du tournoi notamment selon le nombre d'inscrits, ceci en accord avec le Juge-Arbitre.
- Art. 2.5** Les têtes de série de chaque catégorie seront fixées par le juge-arbitre, en fonction du CPPH en vigueur à la date du tirage au sort le vendredi 18 février 2022. Les séries seront constituées conformément à l'article 3.2.1.5 du RGC.
- Art. 2.6** En cas de forfait d'un participant, un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double.
- Art. 2.7** Tout joueur forfait après la date de tirage au sort doit envoyer un justificatif de son absence au maximum dans les 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition à la Commission Ligue des Officiels Techniques (Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton – 37 route du Vercors – 38 500 SAINT CASSIEN; sophie.bluy@badminton-aura.org) sous peine de sanction fédérale.

INSCRIPTIONS

- Art. 3.1** Les inscriptions se feront par badnet ou par mail à l'adresse : tournois@fdva01.fr. Elles seront effectives dès réception du paiement effectué par chèque et envoyé à l'adresse suivante :
Noël PETITGENET
109 rue du Seymard
01500 CHATEAU-GAILLARD
- Art. 3.2** L'ordre de prise en compte des inscriptions est la date du cachet de la poste sur l'enveloppe contenant le règlement.
- Art. 3.3** Le montant de l'inscription est de 19 € pour 1 tableau et 22 € pour 2 tableaux. Le règlement peut être individuel ou pris en charge par le club. Ce tarif comprend la taxe fédérale de 2€ par joueur.
Note : en fonction de la mise à jour du CPPH le 18/02/22 et de son évolution, vous pourrez être inscrit dans la catégorie de classement supérieure à votre feuille d'inscription mais en aucun cas

dans la catégorie inférieure. Exemple : Un R4 montant N3 lors de la mise à jour des classements sera inscrit en N3. Un N3 descendant R4 sera maintenu en N3 si c'est son choix sur la fiche d'inscription.

Art. 3.4 Au-delà de la date limite d'inscription du 17 février 2022, tout désistement ne sera pas remboursé sauf sur justificatif (certificat médical, attestation employeur, etc.).

VOLANTS - MATCHS

Art. 4.1 Les volants sont à la charge des joueurs (partage).

Art. 4.2 En cas de litige les volants officiels seront de type RSL Grade 3 en vente (20 €) dans la salle.

Art. 4.3 Les matches se dérouleront en auto-arbitrage. En cas de litige, les joueurs pourront faire appel au Juge-Arbitre qui prendra la décision nécessaire au bon déroulement du match, en faisant appel par exemple à un arbitre présent dans la salle.

Art. 4.4 A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre, quel que soit le stade de la compétition.

Art. 4.5 Le temps autorisé sur le terrain pour la mise en préparation, test de volant compris, est de 3 minutes. Les joueurs devront se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles pour son match (Eau, serviette, raquettes, etc.).

Art. 4.6 Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté « faute ». Tout volant touchant les filins sera compté « let » en jeu et au service.

Art. 4.7 Le temps minimum de repos entre la fin d'un match et le début du prochain est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord du (ou des) intéressé(s).

Art. 4.8 Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé. Cependant l'ordre et l'heure des matches sont donnés à titre indicatif et donc pourra être modifié à tout moment sur décision du JA et du GEO pour le bon déroulement du tournoi.

Art. 4.9 Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi pour quelque durée que ce soit devra en informer la table de marque et le Juge-Arbitre et obtenir l'accord de ce dernier.

Art. 4.10 L'accès aux terrains est réservé aux joueurs appelés à y jouer, au Juge-Arbitre et aux membres du Comité d'Organisation. Une personne max. par demi-terrain sont autorisées pour le coaching à 11 et entre les sets.

RESTAURATION ET BUVETTE

Une buvette est prévue sur place proposant boissons chaudes ou fraîches, sandwiches, hot dogs, pâtisseries, crêpes, etc.

LIEU

Le gymnase de La Plaine de L'Ain, rue du Savoir à Ambérieu-en-Bugey (01500), propose 7 terrains et 1 terrain d'échauffement, un parking gratuit à proximité

Isidro TABOADA



Le comité organisateur remercie par avance tous les participants(es) qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.

